HEBDO
Campus

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Bulletin d'information

Vol. 21, no 37 30 mai 1991

Une étude sur l'éducation à l'entrepreneurship dans les provinces atlantiques

Une importante étude, à laquelle a participé une équipe de la Faculté des sciences de l'éducation, démontre que les établissements d'enseignement doivent jouer un rôle plus important à titre de partenaires dans le domaine de l'éducation en entrepreneurship dans la région de l'Atlantique.

L'étude, menée sous l'égide du Projet Entrepreneurship Project (PEP) avec l'appui financier de l'Apéca, vise à analyser le rapport entre l'enseignement et l'esprit d'entreprise et à recommander des moyens par lesquels le système scolaire de chaque province de l'Atlantique pourrait contribuer à la croissance d'une économie autosuffisante pour la région.

Le rapport des résultats de l'étude a été rendu public récemment par Gerald Merrithew, ministre des Anciens combattants, au nom du ministre des Pêches et des Océans et ministre responsable de l'Apéca, John Crosbie.

"Nous avons besoin d'une nouvelle génération d'entrepreneurs jeunes et ardents qui, par leur vision, leur vitalité et leur dévouement, assureront à l'économie et à la population de la région un passage sûr vers le prochain siècle," a déclaré M. Merrithew. Il a d'ailleurs ajouté que ce rapport permettra de sensibiliser davantage les habitants de la région de l'Atlantique à la nécessité de soutenir une culture d'entrepreneurship et d'élaborer, à cette fin, de nouveaux programmes pédagogiques.

Selon le rapport, on propose de donner aux enseignant-e-s, administrateur-trice-s, conseiller-e-s, et aux spécialistes des programmes scolaires une meilleure compréhension de l'enseignement en matière d'entrepreneurship, de revoir en ce sens les programmes de formation des maîtres et de transformer les écoles en un milieu qui incite les élèves à avoir confiance en eux-mêmes et à être fiers de leur collectivité.

Le PEP, parrainé par *Mount Allison* et l'U de M, a été mis sur pied en 1988. Les membres d'ici sont : Omer Robichaud, doyen de la Faculté des sciences de l'éducation, codirecteur du projet; Carole Essiembre, coordonnatrice; Réal Allard, Rodrigue Landry, Gérald Ouellet et Adéline Toussaint.

Quatre études connexes ont été menées par les deux universités. Elles portent sur l'attitude des élèves, des parents et du personnel enseignant à l'endroit de l'entrepreneurship, sur les programmes scolaires, sur le milieu des affaires et ses perspectives face à l'éducation, et sur le rôle des institutions d'enseignement à titre de partenaires dans le domaine de l'éducation en entrepreneurship.

Dans le contexte de ces études, on a consulté 3 219 élèves de langue anglaise dans 76 écoles et 1 721 élèves de langue française dans 27 écoles, un peu partout dans la région de l'Atlantique. Plusieurs des recommandations mettent l'accent sur l'élargissement du réseau de personnes ressources afin de mettre les jeunes gens en contact avec des entrepreneurs et autres modèles de l'esprit d'entreprise.

"Le constat le plus important de cette recherche, c'est le fait que les milieux scolaire et entrepreneurial sont, non seulement sensibles à l'importance de l'éducation à l'entrepreneurship, mais qu'ils sont aussi disposés à intervenir, de dire M. Merrithew. Je félicite tant les éducateurs que les entrepreneurs de leur esprit de collaboration qui ne manquera pas d'inspirer les jeunes du Canada Atlantique."

La deuxième phase du projet portera sur l'élaboration d'un programme d'enseignement en matière d'entrepreneurship à tous les niveaux jusqu'à la douzième année et au niveau de la formation des maîtres.

***AUDITIONS JUSTE POUR RIRE** - Luc LeBlanc, de Campbellton, étudiant au Département d'art dramatique, a remporté les auditions Juste pour rire qui ont eu lieu sur le campus récemment. Du 11 au 22 juillet, Luc participera au Festival Juste pour rire, à Montréal. Dans la photo, on aperçoit de gauche à droite, Diane Collier, chef de service à la publicité et promotion à NB Tel, commanditaire principal des auditions; Pierre Gauvin, conseiller en communication à NB Tel; Luc LeBlanc; François Massicotte, animateur de la soirée; et Julie Lemay, conseillère en communication à Cossette Communication.*

D'autres mesures seront prises par l'Université afin de conserver l'énergie

L'Université débutera prochainement une autre phase de son projet de conservation d'énergie, qui est en marche depuis plusieurs années à son campus de Moncton.

Une phase importante de ce projet a été complétée il y a une dizaine d'années lorsque l'Université a installé une unité centrale de contrôle de l'énergie sur le campus. Devenue désuète, cette unité sera réaménagée au cours des prochains mois. On effectuera également des améliorations aux points de contrôle dans certains édifices et on procédera au réaménagement des installations de chauffage et de ventilation au Ceps.

Selon Eustache Haché, directeur des Bâtiments et terrains, le Ceps est un édifice très dispendieux à chauffer et à climatiser à cause de ses grands espaces. Il explique que le système de chauffage actuel fonctionne à l'électricité et qu'une partie des installations sera modifiée de façon à permettre le chauffage à l'eau. Ces modifications coûteront 170 000 $. Les autres travaux à l'unité centrale de contrôle de l'énergie et aux points de chauffage s'élèveront à 220 000 $. Cette dépense totale de 390 000 $ sera récupérée dans cinq ans puisque les nouveaux systèmes en place permettront d'économiser annuellement au-delà de 80 000 $.

On prévoit que les travaux au Ceps seront complétés au mois d'octobre alors que ceux à l'unité centrale et aux points de contrôle seront terminés en février 1992.

L'Université projette de continuer des travaux en ce sens dans un avenir rapproché en renovant les systèmes dans d'autres édifices. "Si des gens ont des idées à proposer afin de conserver l'énergie au maximum sur le campus, je serai heureux de les rencontrer", conclut M. Haché.

***DES ANNÉES DE DÉVOUEMENT** - La Faculté des sciences a profité d'une assemblée facultaire pour souligner la contribution et le dévouement de quelques employés qui ont 20 ans de service à la Faculté, et également le départ de Raymond LeBlanc, professeur de physique et ouvrier de la première heure à l'Université. On a remis une horloge à chacun et une montre à M. LeBlanc. La photo, prise à cette occasion, nous laisse voir, dans l'ordre habituel, J. S. S. Lakshminarayana, Victorin Mallet, Bernard Vanbrugghe, Raymond LeBlanc, Prakash Varma, Louis Lapierre et Ronald Daigle.*

Exposition de groupe en juin à la Galerie d'art

Jusqu'au 30 juin, la Galerie d'art et le groupe Contaminations, de Montréal, présentent *Perdre de vue,* une exposition de groupe en provenance du Québec, avec la participation d'Hélène Laroche et de Magda Mujica, de Moncton.

Les artistes québécois participant à cette exposition sont Marik Boudreau, Denis Farley, Suzanne Girard, Diane Gougeon, Louis Haché, André Martin, Alain Paiement et Louise Robert.

Le motif pour le groupement est la photographie. Mais s'il est effectivement question de photographie dans cette exposition, les points de vue, les pratiques, les postures autour d'elle sont si variés que la véritable question échoue là, autour, en périphérie.

On supposerait donc la photographie comme enjeu central, la photographie au coeur de propositions mixtes, la photographie comme véhicule visible, la photographie au centre tout court, bien cadrée. Or, cette exposition ne mise pas sur un centre particulier, mais plutôt sur l'infiltration du médium photographie dans d'autres disciplines. Le fil conducteur dans l'ensemble des démarches mises en scène par l'exposition relève surtout d'une commune aptitude à perdre de vue les définitions, du moins certaines définitions rattachées au domaine des arts visuels.

Ainsi, les artistes ont été conviés pour alimenter une réflexion sur l'émergence de pratiques photographiques se tenant à la périphérie du genre, et éprouvant de ce fait les limites de la définition de ce genre particulier.

Autres renseignements : Luc A. Charette, au numéro 858-4088.

Conférence de Ihssan Bouhtiauy

Ihssan Bouhtiauy, de l'Université de Montréal, prononcera une conférence, intitulée *La régulation du transport du calcium par les tubules proximaux et distaux des reins de lapins,* le lundi 3 juin, à 13 h 30, dans la salle D-102 du pavillon Rémi-Rossignol.

C'est une conférence d'intérêt général. Bienvenue à tous et à toutes.

Bilan positif des visites de l'ACCT et de l'Aupelf

Le recteur, Jean-Bernard Robichaud, a dressé un bilan positif des récentes visites à l'Université du secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), Jean-Louis Roy, et du directeur général de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (Aupelf), Michel Guillou.

"Ces deux organismes jouent un rôle important au sein de la francophonie internationale et leur présence à l'Université dénotent l'intérêt qu'ils ont à soutenir nos efforts, nous qui sommes à une frontière de la francophonie et qui manifestons beaucoup de vigueur," a dit M. Robichaud. Il a ajouté que l'Université de Moncton a l'intention de jouer un rôle de plus en plus important dans les divers cercles de la francophonie internationale, que ce soit avec la France et d'autres pays d'Europe ou dans le cadre des relations Nord/Sud.

De passage à l'Université dans le cadre d'une visite officielle au Nouveau-Brunswick, le secrétaire général de l'ACCT, M. Roy, était accompagné de la ministre des Affaires intergouvernementales et vice première ministre de la province, Aldéa Landry.

L'ACCT regroupe une quarantaine d'États membres ayant en commun l'usage du français. Le Nouveau-Brunswick, tout comme le Québec, possède le statut de gouvernement participant. L'objectif est de mettre en oeuvre une coopération multilatérale dans les domaines de l'éducation, la culture, les sciences et la technologie.

En tant que principal organisme intergouvernemental de ces peuples, l'ACCT est devenue le partenaire privilégié des sommets des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français. L'Agence s'occupe du suivi des sommets et gère en même temps la majorité des fonds multilatéraux dégagés lors de ces rencontres.

M. Roy connaît l'Acadie puisqu'il est un ancien de l'Université Sainte-Anne, en Nouvelle-Écosse. Il en a d'ailleurs fait état lors du discours qu'il a prononcé sur l'heure du midi devant une cinquantaine de représentants et représentantes de l'Université et d'organismes externes. Plusieurs sessions d'échanges ont eu lieu lors de sa visite, notamment avec des groupes d'intervenants et intervenantes en coopération internationale du milieu universitaire et du secteur culturel.

Pour sa part, le directeur général de l'Aupelf, M. Guillou, a indiqué lors de sa visite que son organisme avait l'intention d'intensifier les liens avec l'U de M. Il a eu l'occasion d'avoir des échanges avec plusieurs groupes de l'Université et a lancé l'idée que l'Aupelf parraine à chaque année un colloque à l'intention des universités de la francophonie hors-Québec.

M. Guillou est également recteur de l'Université des réseaux d'expression française (UREF), qui se veut une université internationale *sans murs* et qui a pour but d'organiser des échanges multilatéraux en matière d'enseignement supérieur et de recherche entre les quelque 200 universités de langue française de par le monde.

Le secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), Jean-Louis Roy, et la ministre des Affaires intergouvernementales et vice première ministre du Nouveau-Brunswick, Aldéa Landry, ont signé le livre d'or de l'Université lors de leur récent passage à Moncton. On aperçoit debout, à gauche, le recteur de l'Université Sainte-Anne, Harley d'Entremont, et le recteur de l'Université de Moncton, Jean-Bernard Robichaud.

Le directeur général de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (Aupelf), Michel Guillou, appose sa signature au livre des invités de l'Université. Le recteur, Jean-Bernard Robichaud, est à sa gauche. Debout, on aperçoit, de gauche à droite, Jacques Salins, attaché culturel au Consulat de France; Léandre Desjardins, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche; Alain Rochegude, de l'Aupelf; et Étienne Savoie, du ministère des Affaires intergouvernementales du N.-B.

Quatre centres ont contribué

Quatre centres de l'Université ont contribué à la mise sur pied de la revue annuelle *Francophonies d'Amérique*, dont le premier numéro vient de paraître. Un lancement officiel aura lieu à la rentrée universitaire en septembre.

Il s'agit du Centre d'études acadiennes, la Chaire d'études acadiennes, le Centre de recherche et de développement en éducation et le Centre de recherche en linguistique appliquée. Chacun de ces centres a contribué financièrement à la fondation de la revue, s'unissant ainsi à d'autres centres situés dans des universités de l'Ontario et de l'Ouest canadien pour créer un forum destiné aux universitaires francophones hors-Québec.

Le directeur de la revue est Jules Tessier, de l'Université d'Ottawa, alors que le conseil d'administration comprend des représentants de quatre universités, y compris l'U de M qui est représentée par Ronald Labelle, directeur du Centre d'études acadiennes.

Ce premier numéro de la revue est maintenant disponible au Centre d'études acadiennes au coût de lancement de 16 $ (TPS incluse).

Récipiendaires du Concours provincial de mathématique

Lors du Concours provincial de mathématique, l'Université a accueilli 690 élèves, 550 au campus de Moncton et 140 au campus d'Edmundston qui, pour la première fois, a administré le test aux élèves des districts scolaires 1, 32 et 33.

Ce concours annuel, on se souviendra, est organisé simultanément par les universités de Moncton et du Nouveau-Brunswick et est destiné à tous les élèves du secondaire premier cycle de la province. Trois prix, d'une valeur respective de 50 $, 30 $ et 20 $, sont offerts dans deux catégories.

Voici les récipiendaires du *Prix Campus:* **7e année** : Yves Albert, premier prix, Carole Cormier, deuxième prix, tous deux de l'école La Nacelle, de Caraquet; et Christian Richard, troisième prix, école Vanier, de Moncton; **8e année** : Michel Boudreau, de l'école Place des Jeunes, de Bathurst, et Kevin LeBlanc, de l'école Abbey-Landry, de St-Joseph, premier prix ex aequo; et Frédéric Chiasson, troisième prix, école Sr-St-Alexandre, de Lamèque; **9e année** : Danny Godin, premier prix, école Sr-St-Alexandre, de Lamèque; Sophie Boudreau, deuxième prix, école La Nacelle, de Caraquet; et Jonathan Richard, troisième prix, école Tantramar, de Sackville.

Voici les récipiendaires du *Prix pour les meilleurs résultats chez les francophones :* **7e année** Yves Albert, premier prix, et Carole Cormier, deuxième prix, tous deux de l'école La Nacelle, de Caraquet; Christian Richard, troisième prix, école Vanier, de Moncton; **8e année** : Gabriel Bourque, premier prix, école St-Jacques, de St-Jacques; Michel Boudreau, de l'école Place des Jeunes, de Bathurst, et Kevin LeBlanc, de l'école Abbey-Landry, de St-Joseph, deuxième prix ex aequo; **9e année**: Danny Godin, premier prix, école Sr- St-Alexandre, de Lamèque; Sophie Boudreau, deuxième prix, école La Nacelle, de Caraquet; et Stéphanie Thériault, troisième prix, école Alexandre-J.-Savoie, de Saint-Quentin.

La photo nous fait voir quelques récipiendaires de ce concours provincial de mathématique: assis : Yves Albert, école La Nacelle; Kevin LeBlanc, école Abbey-Landry; Michel Boudreau, école Place des Jeunes; et Danny Godin, école Sr-St-Alexandre; debout : Donald Violette, professeur de mathématique; Victorin Mallet, doyen de la Faculté des sciences; Frédéric Chiasson, école Sr-St-Alexandre; Sophie Boudreau, école La Nacelle; Carole Cormier, école La Nacelle; Gaston Losier, professeur de génie; Bernard Vanbrugghe, professeur de mathématique et président du comité d'organisation; et Jacques Nuckle, professeur de biologie; absents : Christian Richard, école Vanier; Jonathan Richard, école Tantramar; Gabriel Bourque, école St-Jacques; et Stéphanie Thériault, école Alexandre-J.-Savoie.

Création de deux prix juridiques

Le gouvernement fédéral a créé deux prix afin de souligner le 10e anniversaire du Programme national de l'administration de la justice dans les deux langues officielles (PAJLO).

Le Prix du Canada, d'une valeur de 10 000 $, sera octroyé tous les quatre ans, sous l'égide de l'Académie internationale de droit comparé (La Haye). Il sera attribué pour la meilleure oeuvre inédite dans laquelle les systèmes de la common law et du droit civil feront l'objet d'une étude critique comparée dans les domaines du droit public ou du droit privé.

Le financement du Prix du Canada sera assuré, en partie, par une dotation unique de 40 000 $ à la Fondation Wainwright de l'Université McGill, à Montréal. Cette fondation gérera ce fonds et fournira les 10 000 $ prévus à tous les quatre ans à partir des recettes générées par la dotation.

Les Prix PAJLO seront décernés chaque année par l'entremise de l'Association du Barreau canadien à l'auteur ou auteure de la meilleure dissertation en français par un étudiant ou étudiante en common law et à l'auteur ou auteure de la meilleure dissertation en anglais par un étudiant ou étudiante en droit civil.

Le Secrétariat d'État se chargera du financement des prix PAJLO. Les gagnants ou gagnantes se partageront la somme de 2 000 $.

HEBDO Campus

Éditeur
Le Service de l'information
et des relations publiques
Université de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9
Téléphone : (506) 858-4129

Directeur
Paul-Emile Benoit

Rédacteur en chef
William Thériault

Équipe de rédaction
Paul-Emile Benoit, Carol Doucet,
William Thériault

Secrétaire
Nicole Cormier

Montage
Jocelyne Doiron

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi** pour publication la semaine suivante au **local 300,** pavillon Léopold-Taillon, Université de Moncton.

Reproduction des articles
autorisée sans préavis.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale
du Canada, ISSN 0829-0172